

à l'ouest de la baie Noire. A quelques milles de là se trouve le fort William, construit par la Compagnie du Nord-Ouest, et qui était un des premiers entrepôts de son commerce. C'est de là que partaient, chaque année, tous les convois qui se dirigeaient vers l'intérieur.

La rivière Kamistiquia est généralement navigable du 25 avril au 12 novembre, mais pour les canots seulement, car elle est trop peu profonde; elle est aussi entrecoupée de rapides en différents endroits. Elle coule sur un sol d'une remarquable fertilité, et tous les grains peuvent y être cultivés avec beaucoup d'avantage, à une distance du lac suffisante pour qu'ils soient à l'abri des brouillards et des gelées.

L'étendue de terre arable dans cette vallée est estimée par le professeur Hind à une largeur de deux milles de chaque côté de la rivière, formant une superficie de 20,000 acres. En différents endroits on a aussi trouvé de la pierre à chaux, et on voit encore des vestiges d'anciens fourneaux construits par la Compagnie du Nord-Ouest pour exploiter cette richesse minérale qui est loin d'être épuisée.

A dix-huit milles du fort William se trouve le lac du Chien, autrefois centre de communication important des Sauvages. On dit qu'il se relie au lac des Mille Lacs par une autre voie que celle du partage de la Prairie. Si cette route était découverte elle abrégerait de beaucoup la distance à parcourir pour parvenir au fort Garry. La nature du sol permettrait en cet endroit l'établissement de quelques villages, ce qui faciliterait beaucoup la construction des chemins.

M. Hind a constaté dans son exploration, que, depuis les grandes Chutes jusqu'au fort Francis, à la tête du lac La Pluie, sur une étendue de 273 milles, il y avait peu d'avantages offerts à la colonisation, excepté peut-être quelques lopins de terre dispersés le long des grandes rivières ou les îles qui se trouvent sur les lacs semés tout le long de la route.

Au point de vue de l'avenir agricole du pays, la vallée de La Pluie est de beaucoup la plus digne d'attention avant d'arriver aux prairies arrosées par la rivière Rouge.

Le lac La Pluie est à 225 milles du lac Supérieur, et à 85 milles du lac des Bois. Il a 59 milles de long et 38½ de large. Ses bords paraissent tout à fait stériles, mais la contrée change complètement lorsqu'on laisse le lac pour entrer dans la rivière qui porte le même nom. On y trouve une végétation des plus belles sur un sol d'alluvion de la plus grande richesse. L'étendue de terre arable est portée à 220,000 acres. Chaque côté de la rivière, la vallée sèche et cultivable a environ six milles de large sur une longueur de 70 milles, jusqu'au lac des Bois. En arrière se trouvent des marais aujourd'hui infranchissables, mais qui pourraient être facilement asséchés, à mesure que l'exigeraient les besoins de la colonisation. Les rives sont généralement couvertes d'arbres de haute futaie, sapins, frênes, peupliers et chênes. Ces forêts sont d'un prix immense, dans cette contrée.

La largeur de la rivière varie de deux à trois cents verges; sa navigation n'est interrompue que par deux rapides que la moindre force à vapeur pourrait remonter, et en neutralisant les chutes qui se trouvent à l'entrée du lac, ce qui serait peu dispendieux, on ouvrirait une communication non interrompue de 130 milles de long, jusqu'au portage du Rat, à l'extrémité nord-ouest du lac des Bois.

Le lac des Bois, entre le lac La Pluie et le lac Winnipeg a environ 400 milles de circonférence, et trente à quarante pieds de profondeur. Il est rattaché au lac Plat par un canal navigable d'une dizaine de milles de longueur. La rivière Winnipeg, par lequel le lac des Bois se décharge dans le lac Winnipeg, prend sa source au portage du Rat, à l'extrémité nord du lac des Bois; elle a un parcours de 150 milles avant d'atteindre le lac Winnipeg, au fort Alexander. Elle est remplie de cascades et de rapides qui présentent les points de vues les plus pittoresques et les plus variés; ses rives contiennent peu de terres cultivables, excepté peut-être quelques centaines d'acres à Islington, et en haut des Chutes Argentées, à l'extrémité nord de la rivière.

Cette route aurait 499 milles de longueur, dont 131½ milles seulement devraient se faire par terre. M. Dawson porte à £50,000 le coût probable de cette voie.

L'an dernier, les habitants de la rivière Rouge ont présenté au gouvernement d'Angleterre et du Canada un mémoire dans lequel se trouvent clairement exposés tous les intérêts qui militent en faveur du prompt établissement de cette route. Les habitants de la rivière Rouge sont aujourd'hui à la merci des Etats-Unis pour toutes les communications. Dans ce contact continu avec nos voisins, ils n'ont pu s'empêcher de remarquer quels progrès avaient faits les territoires du Minnesota et de Dacotah qui les avoient; ils ont partout été témoins de la sollicitude du gouvernement, et du soin qu'il prenait de leur assurer la direction de leurs affaires, et de leur donner une part légitime dans le gouvernement de leur pays. Le gouvernement américain a même établi une ligne postale mensuelle jusqu'au fort Garry pour l'avantage à peu près unique de l'établissement. En même temps, ils paraissent abandonnés entièrement de la mère patrie et des autres colonies anglaises. Ils sont restés soumis au régime de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson qui avait intérêt de retarder le plus possible la colonisation, dans la crainte que son commerce en souffrit.

Pour changer cet ordre de choses si défavorable, ils seraient même décidés d'entreprendre à leurs frais la moitié de la route, à condition que l'Angleterre ou le Canada entreprennent le reste. L'intérêt de toutes les provinces anglaises de l'Amérique exige que cette entreprise soit exécutée le plus vite possible.

La découverte de l'or et d'autres métaux précieux tient encore l'attention du public fixée sur les territoires du Nord-Ouest. La grande

vallée du lac Winnipeg a été explorée en tout sens, et sa fertilité et ses avantages, au point de vue de la colonisation et de l'agriculture, ne sont ignorées de personne. Les rivières ne tarderont pas à être utilisées, et des chemins convenables bientôt établis dans les endroits où la navigation est interrompue.

La rapidité étonnante avec laquelle se forment les établissements en Amérique nous assure que bientôt sera réalisé le rêve de Sir George Simpson qui voyait toutes ces belles rivières, reliant les bords fertiles de plusieurs grands lacs, couverts de bateaux à vapeur et bordés de cités populeuses.

La nouvelle compagnie qui vient de succéder aux droits de la compagnie de la Baie d'Hudson, promet d'encourager la colonisation. Avec la puissance qu'elle possède, les moyens d'influence dont elle peut disposer, cette promesse est d'une grande portée. Dans peu d'années, elle peut changer la face du pays qu'elle gouverne. Même si elle voulait suivre la conduite de sa devancière en usant de tous les moyens pour conserver encore longtemps le monopole dont elle jouit, elle ne pourrait pas réussir complètement. Elle ne pourra pas arrêter le mouvement de l'émigration, elle ne pourra qu'en retarder les effets les plus favorables. L'élan est maintenant donné, et le temps des monopoles est passé. La grande question de la propriété des territoires du Nord-Ouest ne tardera pas à être réglée, et il faut espérer que sans blesser les droits des individus ou des compagnies, le Canada pourra, lui aussi, jouir de la part d'avantages qui lui sont justement acquis.

En terminant, nous citerons les paroles de Mgr. Taché, évêque actuel de St. Boniface, Rivière Rouge, qui expriment parfaitement à quel point de vue les Canadiens-Français doivent envisager la colonie fondée par Lord Selkirk: "Je suis loin d'encourager les Canadiens à émigrer, mais si, pour des raisons particulières et exceptionnelles, il leur faut s'éloigner du lieu qui les a vus naître, s'ils sont décidés à prendre le bâton du pèlerin, au lieu de les voir se diriger vers les Etats-Unis, j'aimerais mieux les voir venir à la Rivière Rouge. Ici du moins leur foi ne sera pas exposée. Personne au reste n'a plus de droits à l'occupation de cette vallée de la Rivière Rouge et même de celle de la rivière Saskatchewan que le Canadien d'origine française. Ce sont nos pères, ces hardis champions de la civilisation, qui les premiers ont pénétré jusqu'ici, fortement préoccupés d'une pensée bien ouvertement noble que celle d'un vil intérêt commercial, nos courages et habiles découvreurs à la voix et en la compagnie des missionnaires, sont venus planter l'étendard de la Croix dans les vastes plaines de l'Ouest... Rien de plus naturel que de voir nos frères s'emparer de nouvelles terres découvertes par leurs ancêtres, et concurrencés par eux à devenir le théâtre de la régénération des races infortunées qu'ils y trouveront." (1)

COFFIN: 1812, the War, and its Moral, a Canadian Chronicle, by William F. Coffin.—296 p. in-80.—Lovell.

Ce premier volume de l'histoire d'une des époques les plus critiques que la domination anglaise ait eu à traverser dans ce pays, est écrit avec élégance et simplicité; il renferme une foule de détails biographiques et anecdotiques, et fait impatiemment attendre la suite de ce travail. M. Coffin rend partout justice aux Canadiens-Français qui ont donné, dans ces circonstances difficiles et mémorables, des preuves de courage et de fidélité, qui ne pouvaient être rappelées avec plus d'à propos.

Dewar: Selection from Canadian Poets with occasional critical and biographical notes and an introductory Essay on Canadian Poetry. By Edward Hartley Dewar. 304 p. 8vo. Lovell.

La littérature anglo-canadienne se développe parallèlement à la littérature franco-canadienne; ce sont comme deux mondes à part qui marchent à côté l'un de l'autre. Ce volume contient un choix de poésies coordonnées d'après le caractère des pièces. Parmi les auteurs se trouvent quelques-uns de ceux dont les noms sont déjà familiers aux lecteurs de notre journal anglais, tels que MM. Sangster, Heavyside, McGee, Ascher et Mde Leprohon. M. Dewar, dans son esai, se plaint de l'indifférence que le public anglais de ce pays montre pour la littérature, et pour la poésie en particulier, et il entreprend une thèse en forme pour prouver leur utilité dans toute société. Nous y trouvons cette phrase singulière: "Nos compatriotes d'origine française sont beaucoup plus unis que nous, quoique leur littérature soit plutôt française que canadienne et que le lien qui les unit soit plutôt religieux que littéraire ou politique." Nous protestons contre la première de ces remarques; bien qu'à son début notre littérature n'ait été qu'une imitation quelque peu servile de celle de la France, nous croyons que des poètes comme MM. F. X. Garneau, Lenoir, Ciémazio et Lemay et des écrivains comme MM. Parent, Ferland, Taché et Garneau ont un degré d'originalité suffisant pour jeter les bases d'une littérature vraiment nationale.

Léronox: Antoinette de Mirecourt—Or secret marrying, and secret sorrowing, a Canadian tale by Mrs. Leprohon. 369 p. in 12. Lovell.

Ce nouveau roman est digne en tout de l'auteur du *Manoir de Villeraï*, d'*Ida Beresford* et de tant de jolies poésies.

Le récit remonte aux années qui suivirent la conquête; mais les leçons qui en ressortent sont pleines d'actualité.

Ramière: Petit Manuel de l'Apostolat de la Prière, par le R. P. Ramière, S. J., 1ère édition canadienne, avec l'approbation de Mgr. l'Evêque de Montréal. 146 p. in 18. Rolland et Fils.

(1) Lettre à M. S. J. Dawson.